

Le 15 février 2022

Communiqué de presse

La CCI Paris Ile-de-France et la Banque de France s'engagent au service de l'accompagnement des entreprises et des jeunes

Dominique Restino, président de la CCI Paris Ile-de-France et Jean-Pascal Prevet, directeur régional de la Banque de France ont signé ce mardi 15 février une convention de partenariat pour apporter aux entreprises franciliennes et aux jeunes, une offre de service en faveur de la formation, du financement et du développement économique, à la hauteur des enjeux de la région capitale.

La convention adoptée ce jour s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Favoriser la formation financière des jeunes et des chefs d'entreprise**

La Banque de France peut intervenir devant des chefs d'entreprise, pour présenter la méthodologie d'analyse du risque et de cotation. Elle peut également participer à l'éducation économique et financière des entrepreneurs notamment autour du jeu « #AventureEntrepreneur » ou via des interventions ciblées (sur la gestion, le budget ou l'économie) lors des formations organisées par la CCI Paris Ile-de-France. Dans ce domaine, seront étudiées des conditions facilitées d'accès au jeu « #AventureEntrepreneur » et des possibilités de coopération dans la création de nouveaux jeux.

La Banque de France interviendra devant les étudiants des écoles de la CCI Paris Ile-de-France, soit pour présenter ses missions, soit sur des thèmes économiques ou d'éducation financière.

- **Orienter et accompagner les entreprises franciliennes**

La CCI Paris Ile-de-France s'engage à orienter vers la Banque de France les entreprises qui auraient besoin d'un service ou d'une prestation de cette institution : correspondant TPE/PME, procédure du droit au compte, médiation du Crédit et OPALE.

De manière similaire, la Banque de France s'engage à mettre en relation avec la CCI Paris Ile-de-France les entreprises pour qui la CCI Paris Ile-de-France est l'organisme le plus à même de les aider (notamment dans le cadre des activités du Correspondant TPE/PME), en particulier dans les domaines suivants : conseil à l'export, accès aux marchés publics et aux marchés du Grand Paris, transformation et usage du numérique, accès aux financements ... etc.

- **Réaliser des études conjointes**

À la demande de la CCI Paris Ile-de-France, la Banque de France peut réaliser des études sectorielles ou territoriales au travers d'ACSEL. Le CROCIS (le Centre d'Observation de la CCIR) et les experts thématiques de la CCI Paris Ile-de-France sont réciproquement en situation de répondre aux demandes d'enquêtes et d'expertise de la Banque de France.

- **Rassembler leurs experts lors des événements de soutien aux entreprises**

La Banque de France et la CCI s'engagent mutuellement à répondre favorablement aux événements que l'une ou l'autre pourrait organiser en recherchant dans la mesure du possible des complémentarités et l'organisation d'événements en commun selon les besoins départementaux. La création et reprise d'entreprise, le financement, l'international et l'observation économique seront les domaines de collaboration privilégiés en écho aux enjeux de la relance des affaires.

Enfin, les deux institutions entendent œuvrer ensemble pour l'information des entreprises : communication commune, événements de sensibilisation, interventions croisées, études partenariales...etc.

Par l'ensemble de ces actions, la CCI Paris Ile-de-France et la Banque de France attestent durablement de leur engagement pour l'avenir des entreprises et des jeunes. « *La signature de cette convention est synonyme d'une mobilisation renouvelée en faveur de la région francilienne, qui a besoin d'entreprises dynamiques et innovantes et de perspectives favorables à la création de richesses.* » déclarent Dominique Restino, président de la CCI Paris Ile-de-France et Jean-Pascal Prevet, Directeur Régional de la Banque de France en Ile-de-France.

Relations presse

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)

Philippe Jamolli - 01 46 41 17 43 - philippe.jamolli@banque-france.fr

Banque de France – Région Île-de-France

Tour Egho - 2 avenue Gambetta

CS 20069 - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX